

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 février 2023 à 14h30

Délibérations de : 1 à 8
Présents : 14
Pouvoirs : 6
Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Baya ALGUAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET,
Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Jeanine CAYSSEL.
Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Vincent COLOM, Rinaldo PUGLISI, Christophe
SENTOLL, Bernard ANDOURENC, Daniel LACOMBE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Madame Baya ALGUAY,
Madame Geneviève AMEN, à Monsieur Vincent COLOM,
Monsieur Serge SERIEYS, à Monsieur Rinaldo PUGLISI,
Madame Janine BARENS, à Monsieur Pascal BUGIS,
Madame Alexia CAILLOUX, à Monsieur Xavier BORIES,
Monsieur Kadda BOUMESLA à Madame Angéline BLANC.

Etaient excusés

Monsieur Stéphane AYMARD,
Monsieur Christian NOCAUDIE.

Était absent

Monsieur Siegfried FRANZ.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Monsieur Daniel BARRERE représentant M le Préfet

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2023

Application agréée E-legalite.com

8. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A ETUDES DIRIGÉES ROQUES POUR SON ACTION "MOBILIZ" DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2023

Le contrat de ville 2015/2023 porté par la communauté d'agglomération de Castres Mazamet fixe chaque année un programme d'actions pour réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers des mêmes agglomérations en améliorant les conditions de vie des habitants.

Ses actions portent sur trois piliers :

- La cohésion sociale,
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- Le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Des préconisations pour 2023 ont été faites en faveur notamment d'actions favorisant le renforcement de l'articulation entre les bailleurs sociaux et les autres piliers de la politique de la ville, notamment celui de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

Le projet « MOBILIZ » a pour but d'accompagner un groupe de 8 à 10 femmes dans la construction et la mise en œuvre de leur mobilisation sociale puis in fine professionnelle.

Du fait de l'éloignement de ce public de l'emploi, un accompagnement spécifique est nécessaire pour identifier les freins et tenter de les lever.

Ce dispositif s'articule autour de modules (54 heures abordant des thématiques diverses : estime de soi, santé, budget, numérique (visant l'autonomie dans les démarches), soutien à la parentalité, interventions de professionnels) et d'un projet collectif couture (18 heures).

L'objectif à terme est de faire accéder ces personnes à d'autres dispositifs d'insertion professionnelle.

Cette action se décline en 2 sessions de 9 semaines / 8 heures par semaine sur Castres et Mazamet.

L'effectif consacré à cette action est de 2 personnes.

Le calendrier de ces actions sera fixé après attribution des subventions soit fin du premier semestre.

L'Office souhaite soutenir cette action permettant de remobiliser les femmes vers l'emploi.

Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le versement d'une subvention de mille euros (1000€).

.....
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 13 février 2023.

Le Président,
Pascal BUGIS

